*Vérifier au prononcé*

**31e session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration de Djibouti à l’Examen Périodique Universel de la Centrafrique**

**9 Novembre 2018**

**Merci, Monsieur le Président,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de la République Centrafricaine et la remercie pour sa présentation détaillée de son Rapport national.

Ma délégation salue les efforts de la Centrafrique pour les mesures prises depuis son dernier examen périodique universel à travers l’adoption de la Constitution du 30 mars 2016 qui a permis de renforcer le cadre de promotion et de protection des droits de l’Homme en dotant le pays d’institutions tels que la Cour Constitutionnelle, la Cour des Comptes ou encore la Haute Cour de Justice.

Par ailleurs, ma délégation se félicite de l’évolution du cadre institutionnel en Centrafrique notamment ceux ayant trait à la mise en place d’une Cour Pénale Spéciale et à la Commission Nationale des droits de l’homme et des libertés Fondamentales qui constituent des avancées majeures en faveur de la promotion et de la protection des droits de l’Homme en Centrafrique.

Aussi, la République de Djibouti souhaiterait formuler à la République Centrafricaine les recommandations suivantes :

1. **Continuer à promouvoir le développement économique et social dans le but d'éliminer la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie de la population**
2. **Poursuivre la mise en œuvre des mesures efficaces en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, en enquêtant sur les violations présumées et en poursuivant leurs auteurs**
3. **Prévenir et mettre un terme à l’utilisation et au recrutement d’enfants soldats et garantir la réinsertion ainsi que l’accès à l’éducation des anciens enfants soldats**

Enfin, Djibouti souhaite plein succès à la Centrafrique à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie**